

Programme municipal 2014-2020

Ivry au cœur !

Préambule

Ivry est une ville qui bouge ! Elle se développe et accueille de nouveaux habitants. La vie associative, culturelle, sportive y est intense, tissant du lien social, permettant la découverte, la rencontre, la réflexion, l'action, la lutte aussi. La solidarité s'y vit au quotidien. La diversité s'y nourrit sans cesse pour construire du commun. L'exigence sociale et l'ambition écologique y sont des engagements résolus et concrets. Chaque jour, des Ivryen-ne-s s'impliquent, participent, sont acteurs de leur vie et de leur ville.

Mais notre ville n'est pas en dehors de la société. Alors que le libéralisme détruit la planète, notre environnement, nos droits, nos emplois, notre santé... les conditions de vie des Ivryen-ne-s ne cessent de se dégrader, jour après jour. Et la spirale de l'austérité, loin d'être le remède que certains prétendent, nous bouche l'horizon : l'austérité ne nourrit que l'austérité ! De ce côté-là, il n'y a que régressions et sacrifices.

Rassemblé-e-s, nous sommes plus forts

Dans ce contexte, notre responsabilité est immense ! C'est pourquoi nous avons décidé de nous unir pour vous proposer ce programme, fait d'engagements concrets pour notre ville et de luttes pour conquérir ce qui nous manque. Une union riche de la diversité de nos organisations, une union riche des centaines de citoyen-ne-s qui, depuis des mois, ont contribué à l'écriture de ce document.

Face à la destruction de la planète, nous voulons être acteurs de la transition écologique. Face à la crise, nous voulons amplifier les solidarités. Face au repli sur soi, nous voulons développer les échanges et le lien social. Face à la dégradation de la vie quotidienne, nous voulons rendre la ville plus agréable à vivre. Face à la pensée unique, nous voulons donner à tous les outils de l'émancipation. Face à la résignation, nous voulons redonner... espoir.

Notre bien commun : le service public

Nous sommes riches de nos politiques publiques et de celles et ceux qui les mettent en œuvre. Nous sommes riches des expériences menées, des enseignements tirés de nos réussites et de nos échecs. Le service public municipal, les femmes et les hommes qui y exercent plus de 120 métiers, seront un point d'appui essentiel pour répondre au défi de maintenir des politiques sociales ambitieuses dans un contexte inédit de contraintes budgétaires.

Nous ne nous résignons pas à ce que les communes soient désignées comme responsables des déficits publics. Après la suppression de la taxe professionnelle, ce sont aujourd'hui les dotations de l'Etat, compensations des transferts de compétences, qui se réduisent dangereusement année après année. Il ne resterait alors aux communes, comme seule ressource financière, que les impôts locaux payés par les ménages ? Nous nous y refusons ! Tout en poursuivant le combat pour que les collectivités retrouvent leur autonomie financière, nous nous engageons à ce que l'évolution de la fiscalité locale soit maîtrisée, évaluée avec les habitants, notamment au regard de l'inflation. Parallèlement, nous poursuivrons la recherche d'une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Afin que les habitant-e-s puissent mesurer ces enjeux, nous engagerons un grand débat sur la fiscalité locale et nous agirons pour un renforcement et un développement du service public, seule réponse efficace face aux inégalités, garantissant l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux.

Une coopérative citoyenne pour agir et décider ensemble

Parce que l'implication du plus grand nombre sera déterminante pour aller au bout de nos ambitions, nous faisons le choix d'une ville de la démocratie, d'un pouvoir partagé, du pouvoir d'agir et de décider ensemble. Notre programme, nous le voulons d'engagements et de luttes. Des engagements que nous voulons mettre en œuvre avec vous et que chacun-e pourra vérifier tout au long du mandat. Mais aussi des luttes que nous devons mener ensemble pour conquérir les moyens de nos ambitions.

Nous nous engageons à créer une « coopérative citoyenne » dont la mission sera de permettre à toutes celles et ceux qui veulent faire avancer ces engagements de faire des propositions. Nous co-organiserons chaque année, avec cette coopérative, une réunion publique permettant d'évaluer l'avancement de notre programme.

La Métropole du Grand Paris : une attaque contre la démocratie

Ce mandat sera marqué par un événement particulier : la mise en place de la Métropole du Grand Paris (MGP), qui sera créée au 1er janvier 2016. Elle absorbera les communautés d'agglomération qui s'étaient construites sur des projets de territoire (à l'instar de notre communauté d'agglomération Seine-Amont) pour les transformer en conseils de territoire sans autonomie financière et sans légitimité démocratique. Elle aspirera les compétences majeures que sont l'aménagement, le logement, la politique de la ville et l'environnement. De fait, elle sera un véritable monstre institutionnel ! C'est un retour en arrière de plus de 30 ans en matière de décentralisation.

C'est aussi un coup terrible porté à la démocratie : avec seulement trois représentants au sein du conseil métropolitain, comment Ivry et ses habitant-e-s pourront-ils peser sur les choix stratégiques de développement de leur territoire ?

C'est pourquoi nous nous engageons, dans la mission de préfiguration qui vient de démarrer, à agir pour une métropole réellement démocratique qui respecte les habitant-e-s et leurs dynamiques locales. Nous informerons en permanence les Ivryen-ne-s afin de décider, avec vous, des initiatives à prendre pour peser dans les choix qui seront faits.

Les 45 candidat-e-s de la liste de rassemblement de la gauche que nous présentons s'engagent à être les porteurs de ce projet ambitieux pour notre ville. Ils sont de tous les quartiers, ils sont à l'image de la diversité de notre ville. Ils s'engagent à être des élu-e-s de proximité, à vos côtés, dans les combats pour la justice, l'égalité et la solidarité. Des élu-e-s qui combattent le fatalisme, l'éloignement de la politique.

Avec Ivry au cœur, nous faisons le choix d'une ville belle, rebelle, solidaire, écologique et citoyenne. Une ville pour tou-te-s et avec tou-te-s. Une ville où l'on peut vivre ensemble, s'épanouir, s'émanciper. Une ville que chacun-e peut trouver à ses côtés, quand il ou elle en a besoin.

Voilà notre projet. Voici nos propositions. Elles sont à vous !

1^{ère} partie :

« Ivry, ma ville pour tous et avec tous ! »

Thèmes : *développement urbain, démocratie, vie associative, logement, développement économique, emploi, commerce, enseignement supérieur et recherche, déplacements, énergie, consommation, gestion des déchets.*

L'action publique se renforce quand elle est portée par le plus grand nombre. Pour qu'Ivry soit toujours mieux une « ville pour tous et avec tous », nous voulons expérimenter, innover, inventer de nouveaux outils pour rendre les habitant-e-s co-décideurs des grands choix politiques : qu'il s'agisse des projets urbains, de la construction du budget, de la démocratie locale, du logement, du développement économique de la ville et du commerce, de l'emploi – particulièrement des jeunes –, des déplacements et des transports, de la gestion des services publics (eau, énergie, environnement, collecte et traitement des déchets), partout l'intervention et la participation de chacune et de chacun doit permettre de faire bouger les lignes pour faire d'Ivry une ville toujours plus agréable à vivre, accueillante et populaire.

A. Un développement urbain conjuguant nos ambitions sociales, écologiques et participatives

Ivry est une ville en mutation : après avoir subi les effets de la désindustrialisation, notre ville a renoué avec une dynamique de développement. Aujourd'hui, avec la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Plateau, autour de la place du Général-de-Gaulle, et le projet Ivry Confluences, ce sont quelque 25 % de l'espace de la commune qui sont en transformation. S'y ajoutent le projet de rénovation urbaine Gagarine-Truillot et la réflexion sur le centre-ville autour du centre Jeanne-Hachette, ainsi que des projets qui se développent dans tous les quartiers. **Ambitions sociale, écologique et participative sont les maîtres mots de notre politique de développement urbain.**

Depuis le départ, nous avons en effet choisi d'être aux commandes de cette mutation afin qu'elle ne se fasse pas au détriment des Ivryen-ne-s, et qu'au contraire elle contribue à apporter des réponses à leurs attentes dans tous les domaines. Malgré cela, nous le savons, ces bouleversements suscitent des inquiétudes, en particulier parmi les habitants les plus fragilisés par la crise, qui peuvent légitimement se poser la question : « la ville change, des logements se construisent, mais est-ce que c'est pour moi ? » Répondre à ces inquiétudes et redonner confiance et enthousiasme pour ces projets qui portent l'ambition d'une « ville pour tou-te-s » est donc un enjeu pour le prochain mandat. Il nous faudra être inventifs pour mieux associer les habitant-e-s concerné-e-s et leurs associations à toutes les étapes des projets. Il faudra aussi dégager des marges de manœuvre, notamment politiques et financières, pour des projets au plus près des ambitions que nous avons. Il nous faudra enfin adopter une posture plus combative, complémentaire du rôle gestionnaire des élus, afin de mener avec le plus grand nombre les luttes nécessaires sur des champs qui dépassent de beaucoup la seule compétence de la commune : financement

du logement social, financement du projet ANRU Gagarine-Truillot... La dimension écologique, en particulier à travers les aménagements d'espaces verts publics, sera l'une des priorités de la politique de développement urbain.

- 1 Nous renforcerons la participation des habitants dans les projets urbains. Ainsi, tout projet de construction hors ZAC fera l'objet d'un premier débat d'orientation avec les habitants à partir d'une présentation des intentions d'aménagement de la municipalité, puis d'une concertation en ateliers tout au long de la réalisation du projet. Pour les projets en ZAC (Plateau, Ivry Confluences et Gagarine-Truillot), nous créerons, dès le début du mandat, une instance permanente de concertation, incluant des habitant-e-s et leurs associations : elle sera représentée au comité de pilotage et permettra ainsi aux habitant-e-s de participer à la conduite du projet.
- 2 Nous nous engagerons, dès le début du mandat, dans la rédaction d'une charte « Vers Ivry 2030 » qui, dans le prolongement des chartes « Vers Ivry 2000 » et « Vers Ivry 2015 », sera à nouveau l'occasion d'un grand débat public sur le projet de ville. Elle mettra en cohérence l'ensemble des documents élaborés au cours des précédents mandats : la charte Qualité-Habitat, la charte des Espaces publics, la charte Eco-Quartier, le Plan Climat-Energie. Cette Charte s'articulera avec le Schéma de cohérence territoriale élaboré par la Communauté d'agglomération.
- 3 Nous finaliserons, dès la première année du mandat, le schéma directeur des équipements publics et des espaces de détente (espaces verts publics, aires de jeux) nous permettant d'anticiper les besoins liés à l'évolution de la ville.
- 4 Une charte promoteurs, élaborée avec les habitant-e-s, formalisera les conditions que nous imposons aux promoteurs pour construire à Ivry : prix de sortie des logements, clause anti-spéculative, modalités de concertation sur les projets, art dans la ville, qualité des espaces extérieurs ouverts aux habitant-e-s, priorité des Ivryen-ne-s dans l'accession à la propriété...
- 5 Nous poursuivrons les expériences d'habitat coopératif, qui permet une relation nouvelle entre l'habitant et son logement, sur lequel il possède un droit d'usage sans que celui-ci ne soit un objet spéculatif. Dans cette optique, Ivry adhérera au réseau national des collectivités pour l'habitat participatif.
- 6 Nous réaliserons un recensement des terrains et bâtiments qui sont « en attente », en indiquant les projets envisagés et leur échéance de réalisation, afin de favoriser leur utilisation temporaire pour des initiatives culturelles, associatives ou citoyennes éphémères. Ce recensement sera porté à la connaissance des Ivryen-ne-s.
- 7 Nous développerons les balades urbaines dans tous les quartiers et les visites de la ville, afin d'améliorer la connaissance de la ville par les habitant-e-s et de leur donner les moyens de participer. Ces initiatives pourront prendre des formes variées : visites guidées par des professionnels ou bien des jeunes de la ville spécifiquement formés, balades s'appuyant sur les récits singuliers des habitants, visites de chantiers, visites-rencontres des « coulisses de la ville »...

Ivry Confluences

Ivry Confluences est le projet phare de la politique d'aménagement de notre commune : il doit donc être exemplaire dans la mise en œuvre de notre ambition d'une ville pour tou-te-s. Cela signifie construire une offre de logements diversifiés pour permettre aux trop nombreux demandeurs de logement d'accéder à un toit. Cela signifie bien évidemment aussi que tous les habitants actuels d'Ivry Confluences doivent pouvoir rester à Ivry et qu'il en va de même pour les activités. Pour cela, nous nous engageons à renforcer le dialogue direct entre la ville et les habitants, dans le respect du rôle de l'aménageur auquel nous avons concédé la conduite opérationnelle du projet, et à améliorer le suivi du projet par les élus de tous les groupes du conseil municipal.

- 8 Nous poursuivrons le travail engagé avec les associations concernées en vue de l'adoption, avant la fin de l'année 2014, d'une charte de maintien des habitant-e-s à Ivry-sur-Seine, incluant la création d'une instance de conciliation qui pourra être saisie par tout habitant-e, propriétaire ou locataire, s'estimant victime d'une injustice ou d'une inégalité de traitement.
- 9 Un rapport annuel d'étape présenté au conseil municipal fera le point de tous les aspects du projet : bilan financier (incluant les engagements financiers pris par

la commune), relogement des habitants et des activités, concertation, évolution du projet urbain...

- 10 Nous nous engageons à augmenter la place des espaces verts publics dans le projet de façon à tendre vers les 10 m² par habitant-e préconisés par le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF).
- 11 Nous étudierons la possibilité de faire évoluer la Banque des Confluences, lieu d'information et de concertation sur le projet urbain, en un lieu plus vivant et ouvert aux habitant-e-s et associations du quartier.

Gagarine-Truillot

- 12 Nous poursuivrons le bras de fer engagé avec l'Etat pour obtenir le financement par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) du projet Gagarine-Truillot.
- 13 Le relogement des locataires, que nous ambitionnons

d'avoir terminé en 4 ans, fera l'objet d'une charte de relogement élaborée avec les locataires dès 2014.

Jeanne-Hachette

- 14 Nous avons l'ambition de redonner vie au centre-ville autour du centre Jeanne-Hachette. Dès le début du mandat, nous mettrons en place un groupe de travail associant les habitant-e-s et les professionnels implantés dans le centre pour définir un projet ambitieux et partagé. L'objectif sera d'établir une programmation diversifiée et pérenne s'appuyant sur l'implantation de services publics municipaux ouverts au public et sur les activités publiques, associatives et privées existantes. Cette stratégie de reconquête du centre retrouvera l'ambition de Jean-Renaudie, son concepteur, d'ouverture et de mixité fonctionnelle alliant habitat, activités économiques, commerces, services publics, activités associatives, notamment artistiques et culturelles.

B. La participation des habitant-e-s comme moteur de nos projets

Ivry est une ville dans laquelle l'engagement citoyen a du sens : plus de 300 associations, des milliers de militant-e-s associatifs, syndicaux, politiques créent du lien social, ouvrent des espaces de rencontres, produisent des gestes de solidarité, se mobilisent pour défendre leurs droits et en conquérir de nouveaux. Nous sommes de celles et ceux qui considèrent que ces engagements sont une force pour notre ville, mêmes lorsqu'ils nous conduisent à modifier nos projets, et nous voulons les encourager. En appui de la « coopérative citoyenne », qui accompagnera tout au long du mandat la mise en œuvre de notre programme, nous voulons ouvrir le maximum de portes pour permettre la participation des Ivryen-ne-s, qu'il s'agisse de petits ou de grands projets, de questions concrètes ou de batailles citoyennes. Tout au long du mandat, nos élu-e-s s'attacheront à y contribuer, en partageant avec les habitant-e-s les difficultés auxquelles elles et ils sont confronté-e-s, parce que nous sommes convaincu-e-s que seule l'intelligence collective peut nous permettre de les dépasser.

- 15 Nous avons l'ambition d'améliorer la coordination de toutes les concertations sur les projets municipaux. En lien étroit avec la Coopérative citoyenne, la dynamique de concertation sera renforcée, affinée et précisée pour identifier ce qui relève de l'information, de la concertation et/ou de la co-construction. Des dispositions devront s'inventer pour lever les obstacles à la participation du plus grand nombre.
- 16 Nous transformerons l'Espace Gérard-Philipe en « Espace de la Démocratie » dont la mission d'information sur les décisions municipales, les projets en cours et à venir, sera élargie. Il aura ainsi en charge d'organiser la concertation sur les projets municipaux, en lien avec la Coopérative citoyenne. Il sera également chargé de recueillir, traiter, transmettre tous les avis des citoyen-ne-s sur les questions municipales et d'y apporter une réponse.
- 17 Nous systématiserons les « Parcours du Maire et des

élu-es » dans les quartiers : une fois par an, des rencontres de proximité seront organisées.

- 18 Afin d'associer le plus étroitement possible les citoyen-ne-s aux choix budgétaires, nous ferons chaque année de la programmation pluriannuelle des investissements un grand temps de débat sur les priorités de l'action municipale. A partir de cette expérience, nous prolongerons la réflexion en vue d'une élaboration participative de l'ensemble du budget communal.
- 19 Nous réunirons, dès le début du mandat, une assemblée générale des comités de quartiers pour discuter des conditions de leur renforcement et des modalités de leur fonctionnement. En nous appuyant sur les expériences menées depuis l'élaboration de la charte des comités de quartier, et en y apportant une évaluation critique, nous organiserons un temps de réflexion et de construction d'espaces de proximité où les habitant-e-s pourront se

saisir de toutes les questions, municipales ou non, de quartier ou non, qu'ils estiment nécessaires de discuter.

- 20 Parce qu'il n'y a pas de démocratie sans une information claire et accessible, nous systématiserons la mise en ligne sur le site Internet de la ville des documents publics : comptes-rendus de réunions publiques et présentations des projets, délibérations et transcriptions du conseil municipal...
- 21 Ivry, ville messagère de la paix, continuera à promouvoir la solidarité internationale et à agir pour la justice et la paix dans le monde. Dans cet esprit, nous développerons et renforcerons les liens d'entraide, de solidarité et de

coopération décentralisée pour promouvoir notamment les échanges culturels et soutenir des projets utiles aux populations. Nous continuerons à soutenir et encourager les associations porteuses de projets de solidarité. Nous apporterons, de manière aussi large que possible, notre soutien aux peuples, aux mouvements et aux personnes qui, à travers le monde, luttent pour défendre leurs droits et tentent de s'émanciper face à l'oppression, la colonisation et l'impérialisme. Nous nous efforcerons d'honorer et de faire entendre la voix de celles et ceux qui sont victimes de répression ou de l'arbitraire politique des Etats.

Vie associative

Les associations sont un pilier incontournable de l'engagement citoyen et des dynamiques démocratiques. Qu'elles soient parties prenantes des initiatives municipales ou qu'elles portent la contradiction, elles participent du débat démocratique. Ivry a toujours fait une priorité du soutien aux associations et la relation partenariale gagne sans cesse en qualité. Ainsi, de nombreux projets municipaux se construisent à leur initiative et avec elles. Nous affirmons notre volonté de poursuivre dans cette voie en faisant toujours mieux. Dans un contexte où l'Etat réduit la dépense publique et veut forcer les collectivités à faire de même, notre soutien à la vie associative locale est un choix politique assumé qui sera sanctuarisé.

- 22 Nous poursuivrons notre politique de soutien aux associations (subventions, moyens matériels, aide aux projets...) et nous serons à leurs côtés dans les combats pour conquérir des moyens, à l'instar des initiatives du collectif des associations citoyennes.
- 23 Nous finaliserons avec les associations le projet de création d'un « espace associatif », répondant réellement à leurs

besoins et les impliquant dans son fonctionnement. Celui-ci pourrait, si elles en étaient d'accord, trouver une place dans le centre Jeanne-Hachette rénové.

- 24 Nous agirons pour améliorer la visibilité des activités associatives dans la ville, pour susciter l'engagement associatif et pour une meilleure reconnaissance de celui-ci.

C. Le droit au logement pour toutes et tous

L'Île-de-France est particulièrement marquée par une crise du logement sans précédent. Pour s'épargner les nécessaires efforts de construction neuve, la droite, lors de ses dix années d'exercice du pouvoir, a tenté de transformer le logement social en habitat résiduel pour les plus pauvres, en écartant les classes moyennes. A Ivry, malgré nos efforts de production de logements et une situation équilibrée de l'habitat (1/3 de logements sociaux, 1/3 de locatif privé, 1/3 de propriétaires habitants), la pression reste forte : 1 142 demandeurs d'échange au sein du patrimoine social, 1 487 jeunes Ivryen-ne-s de 16 à 35 ans et 2 792 familles issues du parc privé attendent aujourd'hui (et parfois depuis plus de 10 ans) un logement social. Chaque année, nous parvenons à résorber environ 7 % de cette liste d'attente, mais dans le même temps nous enregistrons des centaines de nouveaux inscrits. Plus que jamais, nous devons renforcer la lisibilité de notre politique d'attribution et agir avec les demandeurs de logements pour élargir les marges de manœuvre.

- 25** Nous mettrons en place, dès les premiers mois du mandat, une commission tripartite du logement composée d'élus issus de tous les groupes politiques du conseil municipal, d'associations agissant pour le droit au logement et la lutte contre l'exclusion, de demandeurs de logements tirés au sort sur la base du volontariat. La première mission de cette instance de travail consistera, sur la base d'un état des lieux, à élaborer un document cadre refixant les règles et les critères d'attribution. Chaque année, l'adjoint en charge de l'habitat présentera à cette commission un rapport sur la politique d'attribution mise en œuvre au cours de l'année écoulée. La commission formalisera un avis sur ce rapport qui sera transmis au conseil municipal et à l'ensemble des demandeurs de logements.
- 26** Un bilan annuel sur l'accès aux nouveaux logements, présenté au conseil municipal, permettra d'évaluer : sur l'accession à la propriété, la proportion d'Ivryen-ne-s et le profil sociologique des acquéreurs ; sur les logements sociaux, le profil des attributaires, contingent par contingent (Ville, Préfet, Action logement).
- 27** Le débat se poursuivra pour que la commission tripartite du logement puisse être directement saisie par des demandeurs qui considèreraient que leur demande n'a pas été équitablement traitée.
- 28** Nous nous battons pour l'abrogation de la loi Boutin, mise en place par la droite dans une vision ghettoïsante du logement social qui ne serait réservé qu'aux plus défavorisés, et agissons pour l'émergence de nouveaux dispositifs favorisant la mixité sociale au sein du logement social.
- 29** Nous agissons pour obtenir une application plus ferme de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui prévoit de porter à 25 % la part du logement social dans l'ensemble des communes.
- 30** Dans le cadre du Programme local de l'habitat intercommunal, qui sera réalisé par la Communauté d'agglomération Seine-Amont, nous exigeons que la part du logement social dans les opérations neuves soit portée de 40 à 50 %. Dans le même esprit, nous agissons pour que les financements s'orientent prioritairement sur les PLAI (loyers les plus sociaux), qui correspondent aux ressources de plus de 80 % des demandeurs de logements ivryens.
- 31** Nous poursuivrons nos actions de résorption de l'habitat indigne en déclarant Ivry « Zone interdite aux marchands de sommeil ».
- 32** Nous amplifierons notre politique d'accession sociale à la propriété, en continuant à donner la priorité aux Ivryen-ne-s pour acheter à prix maîtrisés et en développant les projets de PSLA (Prêt social location-accession), qui permettent une accession à la propriété sécurisée, avec possibilité de retour dans le parc social en cas de difficulté.
- 33** Dans le cadre de la commission communale de prévention des impayés de loyer, nous agissons avec les bailleurs, l'Espace départemental des solidarités et la Caisse d'allocations familiales pour faire reculer avec détermination les expulsions locatives.
- 34** Nous renforcerons encore nos partenariats avec notre OPH (Office public de l'habitat) et mettrons en œuvre un plan d'action pour améliorer sa réactivité face aux attentes des locataires.
- 35** Nous agissons avec les locataires et les personnels de l'OPH pour le maintien d'un service public de proximité du logement social à Ivry.
- 36** Nous élaborerons avec l'ensemble des bailleurs sociaux un dispositif de travail type « bourse d'échange » permettant de simplifier et de rendre plus fluides les échanges de logements.
- 37** Nous poursuivrons notre effort de réhabilitation du parc de logements sociaux et présenterons un plan pluriannuel de réhabilitation des cités de l'OPH. Parallèlement, nous agissons pour un retour de l'Etat dans le financement des réhabilitations.
- 38** Nous maintiendrons la pression pour que les contingents du Préfet (30 % des logements sociaux) et ceux des collecteurs du 1 % patronal (40 % des logements sociaux) soient attribués en priorité aux demandeurs de logement ivryens.
- 39** Nous élaborerons une convention avec les bailleurs sociaux pour favoriser le logement des jeunes Ivryen-ne-s en lien avec le Conseil local des jeunes.
- 40** Nous agissons pour que les Ivryen-ne-s sans domicile fixe puissent bénéficier plus largement des structures d'hébergement existantes sur notre territoire.
- 41** Dans le respect de la loi, nous créerons une aire d'accueil des gens du voyage.

D. Un territoire mixte, dynamique et créatif

Alors que l'emploi est la préoccupation première des Français, et bien que ce ne soit pas une compétence communale, nous voulons agir avec les moyens qui sont les nôtres, et avec l'aide de la communauté d'agglomération, pour développer l'activité économique sur notre territoire et pour que les emplois créés profitent aux habitant-e-s. Nous affirmons notre volonté de faire d'Ivry une ville qui ne cède pas aux sirènes du tout logement, une ville où l'on peut à la fois vivre et travailler, à l'inverse d'une ville dortoir que l'on quitte tôt le matin, pour aller travailler à l'autre bout de la région, et où l'on rentre tard le soir pour se coucher. Une ville à taille humaine où le petit commerce, véritable élément de lien social, non seulement résiste mais se développe. Une ville accueillante et animée pour les étudiants, les écoles de formation, les universités. Une ville innovante, qui sait utiliser ses ressources pour porter des projets qui voient loin : il y a dix ans, c'est ici à Ivry et à l'hôpital Charles-Foix, berceau de la gériatrie, qu'est né le « pôle allongement de la vie » qui allait devenir, en 2013, l'une des filières d'avenir pour le redressement productif de la France.

- 42** Nous généraliserons les clauses d'insertion par l'emploi, notamment sur les chantiers, afin que les Ivryen-ne-s bénéficient des emplois créés par le développement de la ville. Nous favoriserons en priorité l'insertion de jeunes avec un faible niveau de qualification, des chômeurs de longue durée, des allocataires du RSA et des personnes éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi.
- 43** Nous engagerons une réflexion pour la création d'un outil permanent de liaison entre les entreprises et la population active, afin de favoriser le lien entre ceux qui ont des emplois à offrir et ceux qui en cherchent, notamment les jeunes. Cet outil devra permettre d'évaluer la nature des emplois créés sur le territoire et les bénéfices pour la population locale.
- 44** Nous renforcerons le lien avec les salarié-e-s des entreprises implantées à Ivry, en les invitant à des temps de rencontre, sur leur temps de pause déjeuner, afin de leur faire découvrir la ville.
- 45** Nous engagerons une réflexion pour soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire, génératrice d'activités commerciales ou associatives nouvelles, pourvoyeuse d'emplois durables et non délocalisables. En particulier, nous envisagerons la création de régies de quartier.
- 46** Nous réimplanterons un marché à Ivry-Port, dans le cadre d'Ivry Confluences, avec l'objectif d'en faire un marché de producteurs de proximité favorisant le lien direct entre producteurs et consommateurs. Nous agirons également pour la redynamisation du marché Barbusse en envisageant sa réimplantation dans un espace plus resserré et mieux aménagé.
- 47** Nous agirons pour le redéveloppement d'un commerce de proximité diversifié, en soutenant le commerce existant (aides aux projets de modernisation) et en développant de nouvelles centralités commerciales dans les projets urbains (place du Général de Gaulle, îlot du BHV sur Ivry Confluences...). Nous continuerons à travailler sur la complémentarité commerciale des commerces sédentaires et de l'offre commerciale des marchés.
- 48** Nous généraliserons le principe des « comités de commercialisation », qui permettent à la ville de maîtriser les projets de développement commercial (choix des commerces, soutien aux projets locaux, embauche d'Ivryen-ne-s dans les nouveaux commerces...). A l'instar du travail engagé sur la place du Général de Gaulle, le comité de commercialisation associera le comité de quartier concerné afin de permettre aux habitant-e-s de donner leur avis sur le choix des commerces.
- 49** Nous renforcerons le travail partenarial avec les chambres consulaires et les syndicats professionnels pour favoriser l'implantation d'activités nouvelles et travailler à la modernisation de l'appareil commercial et artisanal.
- 50** Nous créerons une conciergerie citoyenne pour mettre en relation les commerces de services et les salarié-e-s des entreprises ivryennes.
- 51** Nous poursuivons notre engagement pour un développement économique intelligent de notre territoire, autour de son tissu industriel existant et des filières porteuses d'avenir, comme le « pôle allongement de la vie » en lien avec l'hôpital Charles-Foix (« Silver Economy » ou « Economie des personnes âgées »).
- 52** Nous ouvrirons, dès le début du mandat, la Plateforme immobilière et de services Charles-Foix, pépinière et hôtel d'entreprises dans le champ de l'allongement de la vie, premier équipement public de la « Silver Economy ».

Enseignement supérieur

Ivry est déjà une ville universitaire puisqu'elle accueille des milliers d'étudiant-e-s réparti-e-s dans plusieurs établissements. Cet intérêt du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche pour Ivry n'est pas nouveau, puisqu'il s'appuie sur un passé riche qui a vu notamment l'installation du laboratoire de Frédéric Joliot-Curie. Aujourd'hui, la ville s'est dotée d'un conseil scientifique, instance d'expertise et d'évaluation destinée à éclairer les décisions municipales dans les domaines qui relèvent de ses champs de compétences. Considérant qu'il n'y a pas de véritable égalité entre les citoyen-ne-s, de progrès social, écologique sans participation active et raisonnée des habitant-e-s, sans émancipation des individus :

- 53** Nous renforcerons le lien entre les travaux de recherche et les citoyen-e-s au travers de rencontres contribuant à mettre le savoir en partage au cœur de notre cité.
- 54** Nous favoriserons les liens entre étudiant-e-s et lycéen-ne-s ivryen-ne-s pour renforcer l'accès à l'enseignement supérieur.

E. Des déplacements facilités dans une ville apaisée

La liberté de circulation est l'une des premières libertés. Encore faut-il qu'elle ne soit pas entravée par une organisation déficiente des cheminements, à commencer par des aménagements de l'espace public inadaptés à la variété des modes de déplacements. Il s'agira donc de travailler à faciliter et à améliorer les circulations, notamment à pied, à vélo, en transport collectif tout en renforçant l'accessibilité, la disponibilité et la sécurité de chaque mode de transport.

- 55** Nous développerons les itinéraires piétons permettant de faciliter les déplacements : raccourcis à travers les îlots, aménagements spécifiques... Une carte des cheminements piétons sera réalisée, et les panneaux de signalisation dans l'espace public seront systématisés.
- 56** Nous veillerons à l'aboutissement, dans les délais prévus, des projets de transports en commun nécessaires à la bonne desserte d'un territoire dense comme le nôtre : bus en site propre sur l'axe RD19-cours sud d'Ivry Confluences (2016), puis mise en service du T-Zen Vallée de la Seine sur cet axe (2018), tramway de Paris à Orly sur la RD5 (2020).
- 57** Nous poursuivrons la mobilisation pour obtenir une augmentation de la fréquence du RER C et pour que s'engage dans le mandat le prolongement de la ligne 10 du métro entre Austerlitz et la place Gambetta.
- 58** Nous poursuivrons la mise en place d'une ville à 30 km/h permettant d'améliorer la sécurité de tous les usager-e-s de la voirie, ainsi que le développement des double-sens pour fluidifier les parcours.
- 59** Nous favoriserons la circulation des piéton-e-s (en libérant les trottoirs), des vélos (en aménageant un réseau continu et sécurisé de pistes cyclables), des transports en commun de surface.
- 60** Nous agirons, en lien avec la ville de Paris, pour une amélioration de la gestion du réseau de Vélib et pour son extension sur l'ensemble du territoire communal.
- 61** Nous agirons pour stimuler le stationnement souterrain en facilitant l'accès aux parkings de la ville et à ceux des bailleurs et en poursuivant la mise en place de parkings mutualisés entre les logements et les entreprises.
- 62** Nous engagerons une réflexion sur le développement de l'auto-partage et de solutions alternatives du type prêt de véhicule entre particuliers.
- 63** En lien avec les représentant-e-s du personnel des services municipaux, nous engagerons une réflexion pour une mise à jour du plan de déplacement de l'administration, dans le but de continuer à diminuer le recours à la voiture pour les agents communaux.
- 64** Dans le cadre de la refonte des tarifs du stationnement payant, nous instaurerons une courte période de stationnement gratuit à proximité des commerces et des services publics.

F. Engager la transition énergétique à l'échelon local

Sans énergie, pas de vie, pas de société, pas de vie en société... Mais le XX^e siècle a sonné la fin d'une consommation énergétique irréfléchie, débridée et sans limite. La transition énergétique que nous devons mettre en œuvre, pour nous comme pour les générations à venir, commencera à l'échelon local : dans chaque habitation, dans chaque bâtiment communal, dans chaque ensemble de logements. Car cette transition est aussi l'occasion d'améliorer le pouvoir d'achat, l'emploi et la santé des Ivryen-ne-s, bref, de leur rendre la vie meilleure tout en la rendant moins « énergivore ».

- 65 Nous construirons, au cours du mandat, un puits de géothermie qui alimentera le réseau de chauffage urbain d'Ivry Confluences. Relié à terme aux deux autres réseaux du centre-ville et de Pierre-et-Marie-Curie, il permettra de diminuer significativement l'empreinte carbone de la ville tout autant que la facture chauffage des ménages ivryens.
- 66 Nous mettrons en place un suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux pour mener une évaluation et décider des interventions. Pour les bâtiments qui ne sont pas reliés au réseau de chauffage urbain, nous étudierons la possibilité de mettre en place des énergies renouvelables (éolien, solaire...).
- 67 Nous poursuivrons notre action en faveur de la rénovation énergétique des logements afin de réduire la précarité énergétique. Nous agirons pour transformer les permanences de l'agence départementale de l'énergie en guichet permanent permettant d'accompagner les copropriétés et les particuliers pour la mise en œuvre de travaux de rénovation thermique.
- 68 Nous agirons pour la mise en place d'un Plan climat énergie à l'échelle de la communauté d'agglomération.
- 69 Nous sommes favorables au retour de la gestion de l'eau en régie publique qui devrait permettre d'offrir aux Ivryen-ne-s une eau moins chère : ainsi, nous agirons pour que la communauté d'agglomération engage des études en ce sens tout en poursuivant la bataille à l'intérieur du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) pour que celui-ci prépare le retour en régie publique dès la fin du contrat le liant à Véolia.

G. De la consommation à la gestion des déchets

Vivre dans une ville propre, circuler dans des rues accueillantes et dégagées, offrir à chacune et à chacun, quelle que soit sa situation socio-économique, un environnement sûr, sain et salubre, doivent être l'exigence première du « vivre ensemble ». Préserver notre environnement, c'est aussi réduire les déchets et, plus globalement, lutter contre un système qui incite à jeter, produire et racheter toujours plus de neuf. C'est pourquoi nous nous engagerons avec les citoyen-e-s en allant à la source du problème, en favorisant le réemploi, le recyclage et l'évolution des modes de consommation.

- 70 Nous nous opposerons à la construction d'une usine de tri mécano-biologique (TMB) et de méthanisation à Ivry et nous demanderons ainsi au Sycotm de revoir le projet actuel de reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry qui repose justement sur le TMB.
- 71 Nous engagerons une expérimentation de la collecte sélective des bio-déchets et favoriserons le développement de composts en pieds d'immeubles.
- 72 Nous engagerons la réflexion pour évaluer la pertinence d'un retour en régie directe de la collecte des déchets.
- 73 Nous améliorerons le service de ramassage des encombrants et renforcerons les mesures pour lutter contre les dépôts sauvages.
- 74 Nous multiplierons les actions de sensibilisation à la prévention des déchets en élaborant un nouveau Plan local de prévention des déchets et renforcerons notre politique de répression en la matière. Ce plan contiendra des incitations sur les comportements individuels mais aussi sur ceux des industriels qui ne cessent d'encourager le suremballage et d'inonder nos boîtes aux lettres de publicités immédiatement jetées.
- 75 Nous engagerons la réflexion en vue de la création d'une ressourcerie-recyclerie, soit d'initiative municipale, soit

en soutenant une initiative associative ou de l'économie sociale et solidaire. Ce lieu favoriserait la réparation de matériels en panne pour éviter qu'ils ne soient jetés, tout en sensibilisant les citoyen-ne-s à la sur-consommation liée à l'obsolescence programmée.

- 76** Dans le cadre du projet de restructuration du centre Jeanne-Hachette et en lien avec le regroupement de certains services municipaux ouverts au public, nous envisagerons la création d'une « Maison de l'Environnement » permettant de mettre en valeur l'engagement de la ville et de développer l'éducation populaire sur l'écologie (ges-

tion des déchets, énergie, gaspillage alimentaire, modes de consommation, affichage publicitaire...).

- 77** Nous équiperons progressivement les espaces publics, en commençant par ceux qui font l'objet d'un réaménagement, en corbeilles bi-flux permettant le tri sélectif.
- 78** Dans le cadre du débat que nous engagerons sur la fiscalité locale afin que les habitants puissent mesurer les enjeux liés aux baisses de moyens de notre commune, nous reposerons la question de l'instauration d'une taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères.

2^e partie :

« Ivry, ville en éveil, ville plurielle ! »

Thèmes : *culture, espaces verts, école, petite enfance, enfance, sport, jeunes, personnes âgées, tranquillité publique, proximité.*

Vivre, et non survivre. S'épanouir, et non subir. S'émanciper, et non s'enfermer.

A Ivry, l'émancipation n'est pas qu'une idée, aussi belle soit-elle. Dans notre ville, les espaces existent pour que chaque être humain, chaque Ivryen-ne, puisse se construire, se définir et se réinventer, s'ouvrir aux autres et au monde, se rencontrer et partager. Nous voulons renforcer et amplifier les possibilités offertes à chacun-e de vivre sa vie, de vivre sa ville.

Notre ambition est l'émancipation et l'épanouissement de chacun-e. Dans un monde qui écrase la liberté de chacun-e et de tou-te-s, qui ne préserve ni le bien-être de ses habitant-e-s, ni la planète qui nous permet d'exister, c'est une lutte permanente.

Nous avons besoin de réflexions audacieuses, de remises en cause, de créativité et d'impertinence. Nous avons besoin d'interrogations et d'ambitions nouvelles, qui nourrissent des citoyen-ne-s libres et responsables, avides d'apprendre et de comprendre.

Il est urgent d'ouvrir d'autres horizons, de faire naître de nouveaux espoirs, de faire évoluer la pensée, de renouveler le regard sur le présent et sur l'avenir.

A. L'art et la culture : une nécessité

Parce qu'elle touche à l'humain et au sensible, la culture est indispensable à l'émancipation, à la construction de chacun-e, à l'équilibre de notre société et, au bout du compte, à la liberté.

L'art et la culture, loin d'être un luxe, sont une nécessité pour le développement social et l'épanouissement des individus, et en particulier des jeunes. Les arts et les cultures en partage expriment notre solidarité humaine. Nos filiations culturelles sont multiples, nous avons des origines partout, celles de nos parents comme celles que nous nous choisissons.

A Ivry, existe un service public de la culture, ambitieux et dynamique, au bénéfice des habitant-e-s. Les équipements municipaux sont nombreux et satisfaisants : théâtre Antoine-Vitez, cinéma Le Luxy, galerie d'art Fernand-Léger, salle de concerts du Hangar et le Tremplin, médiathèque et conservatoire de musique et de danse. La ville accueille et soutient le Théâtre des Quartiers d'Ivry et le CREDAC (Centre régional d'art contemporain). Seul le service public peut permettre l'égalité d'accès de toutes et tous, en particulier des enfants et des jeunes, aux arts et à la culture, en terme de formation, de création et de diffusion. Sont aussi installés plusieurs lieux culturels indépendants, dont trois théâtres qui reçoivent l'aide de la ville, ainsi que des troupes de théâtre, de nombreux artistes et de nombreux artistes et associations culturelles.

Cette tradition culturelle est notre fierté.

- 79** Nous nous engageons à conforter le développement du service public de culture, en valorisant la richesse de l'offre artistique de la ville et les différentes activités culturelles, municipales et associatives.
- 80** Nous réaliserons un Centre dramatique national à la Manufacture des Œillets, en portant l'ambition d'un haut lieu de culture ouvert à tous les Ivryen-ne-s et participant au rayonnement culturel de notre ville.
- 81** Nous conforterons le projet du Théâtre Antoine-Vitez autour de la chanson et des arts de la scène. L'ambition de mise en relation des enfants ivryens avec la création culturelle perdurera, à travers Les Chemins du Théâtre.
- 82** Nous renforcerons les missions d'enseignement, de ressources et de diffusion, du conservatoire de musique et de danse et engagerons une réflexion partagée pour la réimplantation du conservatoire dans des locaux adaptés.
- 83** Nous nous engageons à conforter le projet de cinéma municipal du Luxy, avec une ouverture tout l'été, la création d'un centre de ressources documentaires et d'un accueil développant la rencontre et la convivialité.
- 84** Nous développerons la diffusion de la culture scientifique et technique car elle est à l'intersection de plusieurs enjeux : accès de tous les citoyens aux sciences, développement du goût des jeunes pour les sciences, valorisation du patrimoine scientifique, technique et industriel. Les sciences demeurent sans conteste l'un des plus puissants éléments d'émancipation si elles sont utilisées à bon escient, en relation avec les citoyens.
- 85** Nous renforcerons l'action artistique municipale à travers la galerie Fernand-Léger. Nous travaillerons à rapprocher les œuvres artistiques des habitant-e-s avec le projet d'art public et la galerie Fernand-Léger hors les murs. Un partenariat plus poussé sera recherché avec le MAC/VAL (Musée d'art contemporain du Val-de-Marne à Vitry) et le CREDAC.
- 86** Nous renforcerons la formation artistique pour un public amateur, en travaillant à la création d'une école d'arts plastiques autour de la galerie Fernand-Léger et des maisons de quartier.
- 87** Nous continuerons à soutenir la création artistique et les artistes en s'appuyant sur la bourse d'art d'Ivry et la biennale d'art public.
- 88** Nous réfléchirons à la mise en place de lieux de production artistique, ouverts aux artistes sur projet, et en résonance avec les projets de la ville, permettant la rencontre et le partage artistique. Une dimension « street art » pourra être développée dans ces espaces.
- 89** Nous renforcerons les événements artistiques pour favoriser la rencontre entre les artistes et les habitant-e-s à l'exemple de la Nuit blanche et des portes-ouvertes des ateliers d'artistes.
- 90** Nous augmenterons les horaires d'ouverture de la médiathèque. Une réflexion sera menée pour concrétiser l'accès à la lecture publique dans les quartiers.
- 91** Face à la numérisation des écrits et aux grands groupes dévorant la diversité, nous renforcerons nos relations avec les librairies indépendantes, indispensables à la diversité éditoriale, à l'accès aux livres et à la littérature. Nous soutiendrons le label « Librairie indépendante de référence », obtenu par « Envie de lire », ainsi que le Festival littéraire.
- 92** Nous travaillerons la transversalité entre les équipements et les projets artistiques avec les associations d'éducation populaire et les lieux culturels indépendants.
- 93** Nous travaillerons à développer des projets culturels de qualité dans les quartiers, afin de favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre et l'accueil de tous les publics dans les équipements culturels du centre-ville.
- 94** Pour faire grandir ces ambitions, nous construirons les formes d'une rencontre régulière de débats et d'échanges sur les enjeux des arts et de la culture.

Les enjeux d'une mémoire partagée

Le travail de mémoire développé dans notre ville est particulièrement dynamique. Il repose beaucoup sur les orientations ambitieuses que nous portons d'une culture humaine partagée. Le caractère pluraliste et ouvert de la commission « Mémoires », son portage par les services (notamment celui des archives), les équipements municipaux et les associations, lui permet de réaliser un travail remarquable et remarqué.

- 95** La commission « Mémoires » continuera à rassembler toutes celles et tous ceux qui souhaitent travailler à un partage et une transmission des connaissances. Elle renforcera la prise en compte de la diversité des histoires de chacun-e, en poursuivant ses actions, notamment la « Semaine de la mémoire » si riche et dense, et en amplifiant les actions concernant la colonisation, l'esclavage et les luttes contre les discriminations, afin de bâtir notre vivre-ensemble.
- 96** Le travail réalisé sur les dénominations des noms de rue se poursuivra afin de donner plus de visibilité à la diversité de notre patrimoine commun.
- 97** Nous mettrons en place des « parcours de la mémoire », où la mise en valeur des mémoires locales, liées à des lieux, des personnages ou des événements, sera développée au sein de l'espace public. L'installation de supports d'information nécessaires à cette mise en valeur devra rechercher des financements et des partenariats.
- 98** Nous continuerons à faire évoluer les cérémonies de commémoration pour qu'elles soient toujours plus en lien avec les enfants et les jeunes, toujours plus dynamiques et porteuses d'avenir.

B. Les Ivryens veulent du vert !

Notre environnement joue indéniablement sur notre bien-être personnel et notre capacité à vivre ensemble. La détérioration de notre cadre de vie peut être une vraie souffrance quotidienne. La destruction de notre planète est un danger meurtrier, auquel nous voulons nous attaquer avec force et conviction. Si beaucoup a été fait, sans les moyens toujours suffisants, l'enjeu dépasse les frontières communales et exige une mobilisation de toutes et de tous. A notre échelle, nous voulons poursuivre nos efforts et les inscrire comme une évidence dans les projets de ville, de quartier. Même si la lutte contre les pollutions dépasse largement les limites de notre territoire, c'est une ambition de citoyenneté et de démocratie que de permettre à chaque Ivryen-ne de vivre dans un environnement sain et agréable.

- 99** Nous nous engageons à élaborer un plan pour préserver la biodiversité dans notre ville. A partir d'un diagnostic, nous agirons pour préserver les espèces locales endémiques, pour soutenir l'implantation de ruches et nous engagerons un débat pour proscrire l'usage des produits dangereux (dits phytosanitaires) dans les cimetières et équipements sportifs.
- 100** Nous travaillerons, en associant les citoyen-ne-s, pour développer la diversité des plantations sur toutes les surfaces possibles (toitures végétalisées, plantes grimpantes...).
- 101** Nous aiderons au développement d'une alimentation à base de produits alimentaires sains et bios.
- 102** Nous soutiendrons les projets citoyens autour de jardins partagés, d'embellissement des espaces extérieurs privés et publics.
- 103** Nous aiderons au développement des projets associatifs qui favorisent le recyclage et luttent contre le gaspillage, qui favorisent l'appropriation de son environnement, qui développent les rencontres entre producteurs et consommateurs, qui développent les circuits courts de distribution... Les développer signifie les rendre accessibles au plus grand nombre d'Ivryen-ne-s.
- 104** Nous poursuivrons les projets éducatifs autour de l'implantation des abeilles ivryennes, ainsi qu'avec les fermes pédagogiques, notamment dans le cadre de l'intercommunalité.
- 105** Nous implanterons un espace vert public dans chaque projet d'aménagement dont la taille le permet.
- 106** Nous valoriserons les lieux de promenades pédestres ivryennes, comme le chemin des Petits-Bois ou la balade du Fort.
- 107** Dans le cadre d'Ivry Confluences et en lien avec la communauté d'agglomération, nous réaménagerons complètement les quais de Seine pour que les Ivryen-ne-s puissent avoir accès au fleuve. Libérés de la circulation automobile, les quais seront dédiés aux circulations douces, aux loisirs et à la détente. A terme, le futur parc de la Confluence sera un nouvel espace vert public majeur, ouvrant la ville sur un site unique en Île-de-France : la confluence entre la Seine et la Marne.

C. Pour une école de la réussite de tou-te-s !

Le système éducatif national français tel qu'il existe aujourd'hui est imparfait et nécessite des changements. Nous saluons la création de postes d'enseignants, mettant un coup d'arrêt aux années de régression que nous avons dû subir. Mais nous regrettons que cela ne permette pas de rétablir toutes les heures d'enseignement qui avaient été supprimées sous le gouvernement de droite, ni d'assurer le remplacement systématique des enseignants. De même, nous regrettons qu'aucune disposition ne permette le rétablissement des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), la présence d'un-e assistant-e de vie scolaire pour tous les enfants qui en ont besoin (notamment ceux porteurs d'un handicap), l'accueil des enfants dès 2 ans ou encore le rétablissement des moyens nécessaires à la médecine scolaire (médecins, psychologues, infirmier-e-s).

Nous pensons que la loi de refondation n'est pas au niveau des défis qui sont aujourd'hui posés à l'école de la République. Concernant la réforme des rythmes scolaires, dont les modalités d'application ne nous satisfont pas, si le décret est maintenu, nous travaillerons à sa mise en œuvre, la meilleure possible, en continuant d'associer toute la communauté scolaire : les enseignant-e-s, les parents d'élèves, les personnels municipaux des écoles. Et nous nous battons pour obtenir de l'Etat la pérennisation des fonds accordés aux collectivités pour la première année de mise en œuvre. Dans la continuité de la concertation engagée, qui a permis de rassembler des centaines de personnes, nous nous engageons à organiser une assemblée de toute la communauté scolaire pour informer et partager les décisions qui seront prises.

Nous sommes convaincus que l'Education nationale doit rester nationale afin de permettre une égalité d'accès aux savoirs à tous les enfants de notre pays, quel que soit leur lieu de résidence.

Cela ne nous enlève pas nos responsabilités et nos ambitions en matière éducative. D'ailleurs, la ville d'Ivry a toujours été pionnière en matière d'innovations sur les enjeux éducatifs, à l'instar du CLAE (Centre de loisirs associé à l'école), mis en place au sein de l'école Einstein dès 1982, ou de l'accueil du soir innovant mis en place à Guy-Môquet. Nous réaffirmons nos valeurs et nos combats pour une école de la République, gratuite, laïque, obligatoire. Une école de l'égalité, où les conditions sont réunies pour que chaque élève puisse réussir et se construire. Une école de la solidarité, où les projets se dessinent pour toutes et tous, se nourrissent de chacun-e.

A Ivry, de nombreuses actions sont menées pour mettre toute la ville au service des enfants, de leur éducation et de leur épanouissement. Beaucoup de choses sont déjà faites pour concourir à la réussite des enfants ivryens, notamment dans le cadre de notre Projet éducatif local. Certaines sont à faire évoluer, et d'autres à inventer ensemble.

- 108** Nous ferons l'évaluation de notre Projet éducatif local afin de renforcer les liens avec nos partenaires éducatifs locaux dans le respect des responsabilités de chacun et afin de développer davantage de projets sur des enjeux de société fondamentaux tels que : l'écologie, la lutte contre le racisme et le sexisme, la sensibilisation aux handicaps, la culture de la paix et de la non-violence...
- 110** Nous accentuerons les actions éducatives autour de la lecture et de la culture scientifique.
- 109** Nous poursuivrons l'ensemble des partenariats entre l'Education nationale et les équipements municipaux sur les temps scolaires, principalement dans les domaines de la culture et du sport.
- 111** Nous poursuivrons le travail engagé en matière d'équipement numérique des écoles ainsi que les actions déjà existantes en matière de parcours éducatifs culturels et sportifs.
- 112** Nous agirons pour que les écoles soient des espaces plus ouverts sur la ville, accessibles à tous les partenaires éducatifs locaux, au premier rang desquels les parents. Nous mettrons en place une mission « accompagnement à la parentalité », afin de permettre aux parents

d'être des acteurs à part entière dans les établissements scolaires et d'y construire des projets en lien avec les équipes éducatives. Cette mission serait aussi chargée d'impulser des espaces de réflexion sur les différentes problématiques liées au développement de l'enfant et au rôle de parents.

- 113** Très attachés à la mixité sociale, nous souhaitons rééquilibrer la carte scolaire en faisant une analyse des évitements observés dans certains secteurs de la ville.
- 114** Nous construirons les écoles nécessaires à l'accueil des nouveaux enfants en fonction des évolutions démographiques, avec une consultation systématique de l'ensemble des acteurs éducatifs concernés : enseignant-e-s, parents d'élèves, enfants, ATSEM (Agent technique spécialisé des écoles maternelles), agents de service, animateurs. Dans ce mandat, nous inaugurerons deux nouvelles écoles : l'école Rosa-Parks dans le quartier parisien et la première école d'Ivry Confluences. Nous nous engageons à restructurer l'école Makarenko pour répondre aux besoins nouveaux de ce territoire en mutation. Pour y parvenir, nous mettrons en place un groupe de travail régulier, avec les parents d'élèves et les équipes pédagogiques, afin que toute la communauté éducative soit associée à ce projet. Enfin, dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la cité Gagarine-Truillot, nous poursuivons la réflexion sur le devenir de l'école Joliot-Curie. L'association de toutes les actrices et de tous les acteurs sera au cœur de nos démarches et de nos décisions, étant convaincu-e-s que ces projets nécessitent l'engagement, la réflexion et l'énergie de tous les partenaires.
- 115** Nous souhaitons engager une réflexion avec nos partenaires éducatifs locaux afin de développer des actions pour lutter contre le décrochage scolaire, à travers la mise en œuvre de dispositifs s'inscrivant dans un « CLAS » (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) ou l'élaboration d'un « PRE » (Programme de réussite éducative).
- 116** Avec les enfants, nous travaillerons à la mise en place d'un « conseil municipal des enfants » pour leur permettre d'avoir leur mot à dire sur les projets de notre ville. Nous aiderons également à la création de conseils d'élèves, en partenariat avec l'Inspection académique et les directions de toutes les écoles.
- 117** Nous ferons de la pause du déjeuner un moment éducatif et de détente pour les enfants, en améliorant la qualité de la restauration, dans le cadre de notre syndicat intercommunal, et en proposant d'aller vers une alimentation « bio » appuyée sur des circuits courts de distribution. Nous profiterons de ce moment pour sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire et l'équilibre alimentaire.
- 118** Afin d'améliorer sans cesse la qualité du service public, nous impulserons une réflexion autour de la formation et de la mobilité des animateurs permanents de la ville.
- 119** Nous poursuivons la mise en accessibilité des établissements scolaires de la ville pour permettre aux enfants en situation de handicap d'avoir accès tant à l'école qu'aux activités périscolaires.
- 120** Nous réfléchirons à la création d'un pôle « aide à projets », développant une aide technique et financière à la construction de projets éducatifs dans les écoles.
- 121** Nous engagerons une réflexion autour de la création d'une ludothèque intergénérationnelle.
- 122** Nous engagerons une réflexion autour de la création d'un « accueil municipal mutualisé enfance » permettant d'effectuer l'ensemble des démarches administratives liées aux activités scolaires et périscolaires.
- 123** Nous sécuriserons les trajets des enfants par des aménagements aux abords des écoles et la présence d'agents de surveillance de la voie publique là où cela est nécessaire.

D. Petite-enfance : pas de bébés à la consigne !

L'accueil de la petite enfance demeure un enjeu majeur dans notre ville, qui touche à de nombreux domaines de politiques publiques. Le partenariat et la coordination des interventions sur cette question doivent être renforcés. Car malgré les efforts du Conseil général, dont c'est la compétence, malgré l'existence à Ivry de mini-crèches municipales, malgré l'existence d'une crèche familiale qui salarie plusieurs dizaines d'assistant-e-s maternel-le-s, malgré notre soutien à une crèche associative, malgré de nombreux partenariats avec des structures privées inter-entreprises... ce sont aujourd'hui plus de 500 familles qui attendent un mode de garde. C'est souvent une source d'angoisse pour les parents, et particulièrement pour les mères, qui devant l'absence de mode de garde se tournent parfois vers un congé parental

« contraint », avec de nombreuses conséquences sur leur carrière et sur leur niveau de vie. Les besoins des familles évoluent et nous devons ouvrir les pistes de travail pour affiner les offres permettant d'y répondre, dans le respect de l'épanouissement des tout-petits.

- 124** Nous poursuivrons la mise en œuvre de notre schéma directeur de la petite enfance, qui se donne pour objectif de doubler le nombre de berceaux dans les structures municipales, en nous battant pour que l'Etat apporte les financements nécessaires. En attendant la réalisation de cet objectif, nous poursuivrons les partenariats avec les crèches inter-entreprises.
- 125** Nous maintiendrons et développerons le travail en réseau avec les assistant-e-s maternel-le-s du territoire.
- 126** Nous agirons, en lien avec le Conseil général, pour développer les moyens de la Protection maternelle et infantile (PMI).
- 127** Nous poursuivrons la mise en place de conseil de parents dans les crèches publiques.
- 128** Nous soutiendrons l'émergence de structures parentales autogérées, en prenant appui sur l'expérience de l'association « Eveil Parents-Enfants ».
- 129** Nous travaillerons à améliorer l'accueil des enfants et des parents en situation de handicap.
- 130** Nous veillerons à la mise en place d'une pédagogie égalitaire pour lutter contre le sexisme.

E. L'enfance, s'épanouir pour mieux grandir

L'enfance est un marqueur historique de notre politique sociale. Dans ce domaine, nous avons longtemps été novateurs et nous entendons le rester. La réforme des rythmes scolaires, qui nous est imposée, devrait néanmoins se mettre en œuvre à la prochaine rentrée. Elle nous conduira, sur les aspects d'organisation, à faire évoluer notre politique de l'enfance. C'est particulièrement vrai pour les activités qui se déroulent sur le temps du mercredi. Mais au-delà, nous entendons donner à notre politique de l'enfance une dimension qui dépasse la simple gestion des temps péri et extra-scolaires.

- 131** L'évaluation du Projet éducatif local nous permettra de renforcer la lisibilité des valeurs, notamment en ce qui concerne l'égalité filles-garçons, la lutte contre toutes les discriminations et la culture de la paix.
- 132** Nous agirons pour que le droit aux vacances soit respecté, en faisant évoluer les capacités d'accueil au même rythme que les évolutions démographiques.
- 133** Nous soutiendrons, au travers de conventions d'objectifs et de moyens, les associations qui interviennent dans le domaine de l'enfance.
- 134** Nous renforcerons les partenariats entre les centres de loisirs et les équipements culturels et sportifs de la ville, pour renforcer les projets pédagogiques.
- 135** Nous valoriserons l'obtention du label de l'UNICEF « Ivry, ville amie des enfants » et développerons les actions autour de la Déclaration des droits de l'enfant.
- 136** Dans la première année du mandat, nous déciderons de l'avenir et des évolutions possibles pour nos trois centres extramuros dédiés à l'enfance : Héry-sur-Ugine, les Mathes et le Bréau.
- 137** Nous développerons la diversité et la qualité des séjours vacances, en travaillant à la mutualisation des moyens avec d'autres villes et en renforçant notre travail partenarial avec les associations d'éducation populaire et les organismes publics spécialisés.

F. Le sport : un outil d'émancipation

La pratique sportive est une condition incontournable pour l'épanouissement personnel et la rencontre des autres. Apprendre à se connaître et à mesurer ses forces, apprendre à se confronter aux autres dans le respect mutuel, cultiver son bien-être et sa santé, se faire plaisir... Ce sont toutes ces dimensions qui irriguent les engagements municipaux en faveur du sport pour tous, et particulièrement les partenariats avec les scolaires. A tout âge, pour les bébés

comme pour les personnes âgées, le sport est vecteur d'émancipation, de socialisation, de dépassement de soi. Les animations sportives de quartier, la carte Pass'sport, l'été sportif, le dispositif « Si t'es sport », le développement du sport pour tou-te-s, dans les foyers de retraités, la quinzaine sportive, l'Humarathon, le challenge Marrane, Le Marrane des quartiers... sont autant de dispositifs et d'évènements qui fondent notre ville. Ivry, ville sportive, l'est aussi grâce à ses nombreux sportifs de haut niveau qui défendent les couleurs de notre ville. Nous continuerons à œuvrer pour que le sport pour tou-te-s et le sport de haut niveau se nourrissent l'un l'autre. Des pratiques et des besoins nouveaux émergent, auxquels nous devons apporter des réflexions et des propositions innovantes.

- 138** Nous nous engageons à rénover la maison du club, qui constitue un lieu de vie incontournable du club omnisports, l'USI (Union sportive d'Ivry).
- 139** Nous accompagnerons le développement de l'USI Football, l'une des plus grosses sections de France de ce sport, pour permettre la meilleure pratique de tou-te-s les Ivryen-ne-s. Nous continuerons à réfléchir à l'implantation d'un siège spécifique à l'USI Football.
- 140** Nous construirons un complexe sportif (gymnase-dojour d'escalade) dans le cadre du projet de la Porte d'Ivry.
- 141** Nous construirons un équipement omnisport sur Ivry Confluences, répondant aux projets scolaires et associatifs du quartier, ainsi qu'aux besoins du handball ivryen.
- 142** Nous voulons affiner et partager sans cesse davantage les valeurs et les objectifs des conventions que la ville passe avec les trois clubs (l'USI omnisports, l'USI Handball et l'USI Football), avec l'ambition réaffirmée du sport pour toutes et tous, d'un équilibre juste entre le sport de loisirs et le sport de compétitions.
- 143** Nous développerons le travail partenarial pour des pratiques sportives hors-Ivry.
- 144** Nous réaliserons les études et les recherches de financement nécessaires à la rénovation du stade Chaussinand.
- 145** Nous réamorcerons l'étude du projet concernant les espaces extérieurs de la cité Hartmann, avec la réalisation d'aménagements sportifs et l'implantation d'espaces verts.
- 146** Nous étudierons l'implantation d'un nouveau bassin de 25 mètres de natation, en lien éventuel avec la communauté d'agglomération.
- 147** Nous dégagerons une solution adéquate et spécialisée pour la pratique de la gym.
- 148** La conception de certains espaces publics sera revue pour devenir des terrains de sport potentiels, ouverts à tou-te-s.
- 149** Nous réfléchirons à l'ouverture des installations sportives les week-ends et congés scolaires, dans les contraintes qui sont les nôtres.
- 150** Nous réfléchirons, en partenariat avec l'USI, à la tarification des activités sportives, les rendant plus accessibles à tous les Ivryen-ne-s, notamment aux jeunes et aux personnes en difficulté.
- 151** Nous travaillerons à l'entretien du patrimoine sportif existant.
- 152** Nous poursuivrons le partenariat avec les clubs sportifs locaux pour favoriser la mixité entre personnes valides et handicapées et l'intégration des personnes handicapées dans les disciplines.
- 153** Nous pérenniserons nos engagements pour favoriser la pratique du sport pour les jeunes filles mais aussi l'importance de la mixité dans les sports.
- 154** Nous continuerons à défendre la nécessité de construire une salle d'activités physiques et sportives dans chaque nouveau groupe scolaire pour défendre la pratique de l'EPS et le sport scolaire.
- 155** Nous poursuivrons notre engagement dans la lutte contre la marchandisation du sport et pour un financement public du sport, pour un sport durable respectueux de l'être humain et de son environnement.
- 156** En partenariat avec les clubs et les associations, nous réaffirmons l'importance de la vie associative et du bénévolat.
- 157** Dans le cadre de la communauté d'agglomération, nous envisagerons la mise en commun de certaines de nos installations sportives afin de répondre à la demande croissante sur nos trois communes.
- 158** Afin de continuer à débattre des enjeux autour du sport, nous imaginerons des rencontres régulières avec tous les partenaires concernés.

G. Etre jeune à Ivry : une richesse à accompagner !

Etre jeune, c'est se découvrir et se construire. C'est être et devenir en même temps. Etre jeune devrait être l'âge de tous les possibles. Pourtant, être jeune aujourd'hui est plus souvent synonyme de difficultés et de souffrances.

Avec les Assises de la ville en 2009 sur les enjeux des jeunes, la municipalité a fait de la jeunesse l'une de ses priorités, parce qu'être jeune ivryen-ne ne peut signifier être un-e galérien-e. Le diagnostic partagé a été de nous engager pour l'autonomie et la réussite de tous les jeunes de notre ville. De premiers dispositifs ont vu le jour. Pourtant, les moyens et la visibilité manquent encore. Si une ville ne peut pas tout, nous voulons aller plus loin pour répondre aux besoins et aspirations de la jeune génération. Plus loin aussi pour partager et faire vivre des valeurs essentielles : la citoyenneté, la solidarité, le respect de soi, des autres et de son environnement.

L'objectif central est de permettre à tous les jeunes ivryen-ne-s d'être pleinement acteurs de leurs vies et de la vie de la ville.

Pour cela, il nous faut décliner toutes les orientations politiques en adaptant les activités et les dispositifs en fonction des âges et sur chaque lieu de vie. Nous veillerons à ce que tous les dispositifs mis en place bénéficient de façon équitable aux jeunes filles et aux jeunes garçons.

Nous dessinerons deux pôles de coordination pour identifier et répondre aux spécificités de l'adolescence (11-15 ans) et celles des plus de 16 ans. Pour ces deux pôles de coordination, il s'agira :

- De tisser une relation avec chaque jeune, et plus particulièrement ceux les plus en difficulté. Cela signifie être capables d'aller les chercher là où ils sont. Des activités adaptées doivent se développer dans tous les quartiers, en veillant particulièrement aux temps non scolaires.
- D'accompagner chaque jeune dans toutes les dimensions de sa vie : les loisirs, les sports, les cultures, mais aussi la formation, l'insertion, l'emploi.
- De mobiliser toutes les énergies extérieures et de coordonner toutes les compétences municipales.
- De développer les partenariats entre les quartiers, avec les autres villes du département mais aussi avec la ville de Paris.

L'enjeu de l'adolescence

- | | |
|--|---|
| <p>159 Pour les 11/15 ans, nous travaillerons à clarifier les enjeux de cette période si décisive dans les premiers choix de vie (formation et profession, mais aussi passions, loisirs, découverte de soi et de l'autre).</p> <p>160 Nous nous engageons à développer la coordination des activités proposées en matière culturelle, sportive, éducative.</p> | <p>161 Nous travaillerons à l'ouverture d'un espace d'activités dédié spécifiquement aux adolescents de 11/15 ans en centre-ville.</p> <p>162 Nous mettrons en œuvre les « espaces collégiens », en faisant de premières expérimentations afin de pouvoir en tirer les enseignements et les réajustements en cours de mandat.</p> |
|--|---|

Vers l'autonomie et la réussite des jeunes

Pour les plus de 16 ans, nous renforcerons les orientations prises dans deux directions : l'accompagnement à l'autonomie et le développement de la citoyenneté.

Nous renforcerons le travail d'accompagnement vers l'autonomie, à travers le dispositif de « Contrat de Réussite Solidaire » (COREUS) qui a pour ambition d'accompagner chaque jeune dans la constitution, la construction et la mise en œuvre de son projet de vie, par :

- 163** Dès la première année du mandat, la mise en place d'un « Réseau COREUS » rassemblant tous les acteurs et partenaires de la ville au service des projets des jeunes. Ce réseau se dotera d'une Charte d'engagements, liant tous les partenaires et définissant l'apport de chaque partenaire. Ce réseau pourra veiller au travail nécessaire à l'intégration de jeunes ivryen-n-e-s dans les clauses d'insertion des marchés publics attribués par la ville. La mutualisation des partenaires au sein du réseau permettra d'aider à la création de micro-entreprises pour les jeunes ivryen-n-e-s mais aussi d'aider les jeunes dans leurs recherches de stages en entreprises, que ce soit au niveau de la 3ème, du lycée ou de l'enseignement supérieur. De plus, l'accueil des stagiaires dans les services municipaux sera amélioré par une approche qualitative, permettant un réel encadrement, seul garant de l'acquisition d'expériences et de compétences.
- 164** Une commission COREUS étudiera l'ensemble des projets nécessitant un accompagnement financier. Elle rendra des comptes au sein du réseau.
- 165** Le dispositif SOS Rentrée sera partie intégrante du réseau COREUS.
- 166** Nous créerons un poste de « conseiller social » pour suivre le parcours locatif de chaque jeune ivryen-ne, en particulier les jeunes habitant les foyers-logements qui leur sont dédiés, à savoir le Foyer jeunes travailleurs de Spinoza et le nouveau foyer Louis-Bertrand. Ce conseiller social fera partie du réseau COREUS. Par ailleurs, nous maintiendrons l'engagement municipal de réserver, dans le parc social existant, 30 % de logements aux jeunes. Et nous travaillerons à un contingent dans les nouvelles résidences étudiantes s'installant sur notre territoire.
- 167** Nous travaillerons à redynamiser la Mission locale Ivry/Vitry pour aider les jeunes, premières victimes du chômage, à trouver un emploi. Nous mènerons une réflexion avec tous les partenaires institutionnels sur cet outil de l'insertion des jeunes afin de le rendre plus efficace. Nous agirons pour que la Mission locale devienne un véritable espace de rencontre ouvert avec un accès renforcé au multimédia.

Nous développerons le Conseil local des jeunes (CLJ) et favoriserons l'engagement des jeunes

- 168** Le CLJ doit être l'espace participatif capable d'évaluer et d'élaborer la politique jeunesse et la politique municipale. Il doit être un lieu propice à l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté, de l'altérité et en particulier de la parité. Le CLJ, ouvert à tous les plus de 16 ans, établira des liens plus étroits avec les lycées. Nous développerons son travail en relation directe avec les structures de proximité, afin d'atteindre la plus large et la meilleure participation possible. Un de ses axes de travail sera l'information spécifique à développer en direction des jeunes. Le CLJ pourrait être à l'initiative de l'organisation d'une Journée annuelle de la réussite et de la solidarité, en lien avec le réseau COREUS.
- 169** Nous soutiendrons l'engagement et la volonté d'engagement associatif de nombreux jeunes, en aidant à la création de projets collectifs et d'associations de jeunes, à travers un travail partenarial privilégié avec la Direction Jeunesse.
- 170** Pour mener à bien les dispositions concrètes qui découlent du COREUS et du CLJ, nous ferons du Bureau Information Jeunesse, l'espace de coordination des politiques pour l'autonomie et la réussite des jeunes. Il deviendra un lieu d'accueil et de ressources pour chaque jeune. Un lieu dédié aux jeunes, ouvert à tou-te-s, implanté en centre-ville. En partenariat avec le Hangar et des associations locales, la piste de la caserne des pompiers sera approfondie.

L'accès aux droits aux vacances, aux loisirs, aux sports et à la culture

Pour les deux tranches d'âges, nous développerons nos politiques publiques et les adapterons aux aspirations spécifiques des 11/15 ans et des plus de 16 ans, avec l'exigence affirmée que l'épanouissement des adolescents et des jeunes passe par trois principaux moteurs : le sport, la culture, les loisirs, dont les vacances.

- 171** Nous réaffirmons notre ambition de permettre à tous les jeunes de pratiquer un sport, en professionnel ou en amateur, de compétition ou de loisir. Nous avons conscience que l'accès à la pratique sportive des jeunes peut être restreinte en raison de contraintes notamment budgétaires. En collaboration avec l'Union sportive d'Ivry, une réflexion autour d'une aide municipale complémentaire pourra être menée afin de réduire des tarifs parfois prohibitifs, notamment pour les jeunes majeurs autonomes.
- 172** Dans notre ville riche de toutes les cultures, l'accès des jeunes à l'offre culturelle comme à la pratique doit être renforcé : réduire l'éloignement des espaces culturels, rechercher des proximités là où elles sont peu nombreuses et aider à l'appropriation des lieux existants. Ainsi, nous envisagerons la création de « carnets culture » qui permettront à tous les jeunes ivryens en s'initiant à la culture de s'approprier les lieux culturels de la commune. Le dispositif « coup de pouce » doit se poursuivre pour aider les projets individuels qui permettent l'émancipation, en particulier dans le domaine de la création artistique.
- 173** Les vacances et les loisirs sont réaffirmés comme des droits constitutifs ouvrant à l'épanouissement et à l'émancipation de l'individu.
- Les dispositifs autour des vacances doivent être coordonnés et répondre aux spécificités de chaque tranche d'âge : séjours organisés et aides financières pour les adolescents ; séjours encadrés pour les 16-18 ans ; aides aux projets, séjours aux contenus adaptés, aides aux envies diverses pour les majeurs. Les « chèques vacances » doivent se développer pour répondre, de façon différente, à ce même droit pour tous les jeunes : le droit aux vacances !
 - De même, les loisirs tout au long de l'année se vivent et se pensent différemment selon les âges. La proximité est une clé essentielle pour construire et mener à bien des projets différents. Le développement de structures d'accueil dans les quartiers, en relation étroite et coordonnée avec la dynamique des Maisons de quartiers, doit s'ancrer profondément dans le territoire et permettre l'accueil des 11-15 ans et des plus de 16 ans.

H. La tranquillité publique : un droit pour chaque habitant-e

Vivre en sécurité et se sentir en sécurité sont des conditions indispensables du vivre-ensemble et du bien vivre. La violence prend plusieurs visages : celle, sociale, portée par les coups contre l'emploi et le pouvoir d'achat ; celle, criminelle, des délinquants de toutes sortes... Sous toutes ses formes, la violence se propage dans nos sociétés. Elle imprime à notre environnement, à nos relations sociales, de terribles dommages.

Ivry reste un territoire épargné par les dérives les plus brutales de la délinquance. Epargné mais non protégé : la violence existe aussi sur notre commune, comme partout ailleurs.

C'est pourquoi, nous avons développé des partenariats avec les clubs de prévention, des actions éducatives et citoyennes, des partenariats avec la Police nationale. Mais il nous faut aller plus loin, beaucoup plus loin.

- 174** Nous voulons renforcer la logique de prévention, en portant des actions éducatives avec tous les partenaires spécialisés.
- 175** Nous clarifierons les missions des six médiateurs sociaux, agents municipaux intervenant dans les quartiers dans le sens de la prévention et du dialogue, et nous augmenterons leur nombre.
- 176** Nous réaffirmons que la sécurité des citoyens est et doit rester la mission de la Police nationale, et nous agirons pour que les moyens du commissariat d'Ivry soient augmentés. Une municipalité n'a ni les compétences ni les moyens nécessaires à la lutte contre la délinquance organisée.
- 177** Nous développerons les missions des ASVP (Agents de surveillance de la voirie publique) afin de prendre en compte, en plus du stationnement, les atteintes à l'espace public et la sécurisation des abords des écoles.
- 178** Nous lancerons un grand débat sur les outils et les moyens de la tranquillité publique, en interrogeant l'efficacité des dispositions prises ailleurs, comme les caméras de surveillance, les « polices municipales », les « résidentialisations » (c'est-à-dire les clôtures autour des résidences).
- 179** Nous renforcerons les dynamiques citoyennes pour le vivre-ensemble, le dialogue, les projets communs de convivialité à partir de la plus petite échelle (cage d'escalier, cité).

I. Bien vieillir : une ambition partagée

Plus de 7 500 retraités vivent sur notre commune. En fonction de leur catégorie d'âge, leurs attentes et leurs besoins sont divers. L'allongement de la vie, le recul de l'âge de départ à la retraite, les attaques successives contre le niveau des pensions posent de nouveaux défis à la municipalité et à son service public. Nous entendons résister à la marchandisation des besoins des séniors, en continuant à développer des réponses de service public. En nous fixant des objectifs phares à réaliser durant le mandat municipal, nous assumerons avec ambition le devoir d'offrir à nos aînés de meilleures conditions de vie.

- | | | |
|------------|--|---|
| 180 | Nous encouragerons et valoriserons l'engagement des retraité-e-s dans la vie citoyenne et associative. | perte d'autonomie, et pour faciliter les transformations techniques des logements. |
| 181 | Nous soutiendrons les luttes des retraité-e-s pour la réévaluation de leur niveau de vie. | 187 Nous intégrerons dans les nouveaux projets de logements, la dimension intergénérationnelle en veillant à la production de logements adaptés. |
| 182 | Nous poursuivrons les assemblées de retraité-e-s, initiées lors du précédent mandat, pour construire avec elles et eux les réponses à leurs besoins. | 188 Nous soutiendrons les initiatives associatives autogérées d'habitat participatif pour et par les personnes âgées. |
| 183 | Nous maintiendrons et moderniserons les quatre structures de foyers logements existants sur la commune, qui répondent à une attente sociale en matière de logement et permettent de lutter contre l'isolement. | 189 Nous favoriserons l'émergence sur notre territoire d'Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dans le domaine public et associatif. |
| 184 | Nous favoriserons l'accès des retraité-e-s aux activités culturelles et sportives existantes sur notre commune, en favorisant la dimension intergénérationnelle. | 190 Nous poursuivrons notre soutien à l'EHPAD des Lilas dans le cadre de la communauté d'agglomération Seine-Amont. |
| 185 | Nous moderniserons notre politique d'aide au maintien à domicile, par le portage des repas, le service des aides ménagères, et le service de soins infirmiers à domicile. | 191 Nous agirons pour le maintien et le développement de l'Hôpital Charles-Foix, qui doit rester un pôle d'excellence en matière de gériatrie et s'ouvrir davantage aux besoins des Ivryen-ne-s. |
| 186 | Nous engagerons un travail de fond avec les bailleurs sociaux présents sur le territoire, pour favoriser le maintien à domicile des personnes en situation de | 192 Nous poursuivrons le travail partenarial dans le cadre du « pôle allongement de la vie » en agissant notamment pour l'ouverture d'un deuxième bâtiment pour le centre de recherche. |

J. Développer la proximité pour que chacun-e prenne sa place

S'émanciper, c'est se rencontrer et partager des lieux de vie avec d'autres. Vivre ensemble n'est pas toujours simple. Pourtant, dans nos quartiers, des ressources et des énergies existent et se développent pour nourrir les relations citoyennes et pour protéger nos espaces communs. C'est dans la proximité, au plus près des habitant-e-s, de leurs préoccupations et de leurs aspirations, que se noue et se tisse le lien social, et aussi que peuvent se dénouer et se régler certaines difficultés.

Les services publics municipaux doivent plus et mieux s'ancrer dans tous les quartiers, y compris ceux qui se sentent plus éloignés, comme le quartier Vérolot. Les orientations municipales doivent mieux s'articuler et se construire avec les habitant-e-s. Et des projets doivent se développer en faveur de rencontres et de partages entre les différents quartiers de la ville.

Les projets associatifs et citoyens doivent pouvoir émerger et se construire plus facilement, plus simplement. Nous voulons aider à redonner du sens à l'engagement collectif. Nous voulons développer l'éducation populaire, sous toutes ses formes.

C'est pourquoi, la municipalité a œuvré ces dernières années pour implanter, dans tous les quartiers, des espaces et des équipements municipaux pour la rencontre et l'élaboration de projets citoyens. Chaque Ivryen-ne a sa place dans notre ville, dans un environnement agréable, dans le respect dû à sa personne, son histoire, son parcours.

- 193** Nous développerons la dynamique des Maisons de quartier, agréées « centres sociaux », équipements municipaux de proximité. Nous conforterons la Maison du Plateau-Monmousseau, nous finaliserons la Maison du Petit-Ivry, nous ouvrirons celle de Gagarine-Truillot, nous étudierons rapidement l'implantation d'une nouvelle Maison à Ivry-Port.
- 194** Nous renforcerons la place des citoyennes et des citoyens dans les Maisons de quartier, dont la mission démocratique sera amplifiée par la création des « Conseils de maisons ». Des « Espaces de la Démocratie » décentralisés pourront s'imaginer, traitant des projets de quartier, en lien avec l'Espace Gérard-Philippe transformé en Espace de la Démocratie.
- 195** Améliorer la gestion de la vie quotidienne, pour que chaque problème qui gâche le quotidien soit pris en compte et traité. Une coordination sera mise en place avec l'OPH pour toutes les cités dont le bailleur a la charge.
- 196** Engager la réflexion pour que l'entretien des espaces publics puisse être en partie décidé et priorisé par les habitants.
- 197** Nous améliorerons la gestion de la vie quotidienne dans toutes les cités par une coordination de tous les acteurs : les services municipaux dans leur diversité, les bailleurs sociaux, en particulier l'OPH, et les citoyens, dont l'implication permettra, notamment, de définir les priorités d'entretien des espaces publics.
- 198** Nous élaborerons une « Charte du bon voisinage et du vivre-ensemble » dans chaque quartier, en relation étroite avec les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriétés. Un des objectifs sera d'améliorer la coordination des acteurs de la gestion et la propriété des espaces publics dans les quartiers (gardes urbains, animateurs du tri, agents de surveillance de la voirie publique, gardien-e-s, prestataires du ramassage des ordures ménagères, citoyen-e-s...).
- 199** Nous soutiendrons la vie associative, en continuant à mettre à disposition des associations les moyens logistiques, techniques, financiers dont nous disposons. En favorisant toujours plus les projets associatifs ancrés dans les quartiers.
- 200** Nous poursuivons la tenue annuelle des six fêtes de quartier, en recherchant sans cesse davantage l'implication associative et citoyenne. Nous porterons l'ambition de faire émerger un projet commun, type « carnaval citoyen », avec les associations, les citoyen-ne-s et les écoles.

3^e partie :

« Ivry, ma ville à mes côtés ! »

Thèmes : santé, Roms, handicap, solidarité, discriminations, service public.

A. La santé pour tou-te-s : notre priorité !

L'accès aux soins, particulièrement pour les personnes en difficultés, constitue un véritable problème. Ivry est clairement touchée par cette réalité. La baisse de la démographie médicale, le développement des dépassements d'honoraires, le coût des cotisations aux mutuelles complémentaires, la casse de l'hôpital public au profit des structures privées... poussent de plus en plus d'Ivryen-ne-s vers le renoncement aux soins. Cette situation appelle des réponses nationales. Nous nous mobiliserons pour que la loi « stratégie nationale de santé » relève ces défis. Nous resterons également vigilants pour que la volonté affichée par l'Etat de confier aux communes l'élaboration des « contrats locaux de santé » ne se traduise pas par de nouveaux transferts de compétences, sans les moyens pour y faire face.

- 201** Les jeunes professionnels de santé ne veulent plus s'installer dans le secteur libéral et recherchent des emplois salariés. Cette situation nouvelle peut permettre de promouvoir le renforcement d'une médecine publique. Nous proposons donc de travailler à la construction d'antennes de proximité du Centre municipal de santé (CMS). La réalisation d'un tel objectif est conditionnée à la mise en œuvre des préconisations de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), qui prévoit le renforcement des moyens consacrés aux centres de santé dans le cadre d'un nouvel accord conventionnel avec l'assurance maladie.
- 202** Nous renforcerons nos liens avec la médecine de ville en créant un forum annuel des professionnels de santé d'Ivry, afin d'encourager la mise en réseau des acteurs du secteur et de favoriser l'installation de nouveaux praticiens.
- 203** Nous nous engageons à conduire à son terme la restructuration du CMS.
- 204** Nous mettrons en place une instance de vigilance et de lutte, composée d'habitants et de professionnels de santé, afin d'élaborer un contrat local de santé répondant réellement aux besoins des habitants et permettant une approche prospective de l'offre de soins.
- 205** Nous mettrons en œuvre une politique municipale de santé qui s'appuiera sur une vision globale des problèmes de santé et d'accès aux soins sur le territoire.
- 206** Nous renforcerons le projet de santé public porté par la ville en développant deux nouveaux axes : la santé de l'enfant (en lien avec la PMI) et la santé mentale (en lien avec le centre médico-psychologique).
- 207** Parce que le fléau de la précarité renforce la détresse psychique de nombreux Ivryen-ne-s, nous porterons une attention particulière à la question de la santé mentale en créant un conseil local de la santé mentale.
- 208** Parce que l'amélioration de la santé publique passe également par la prévention des nouveaux risques environnementaux, nous travaillerons à la réduction des pollutions sur notre territoire en maintenant une veille continue sur la qualité de l'air et de l'eau. Nous développerons les initiatives de prévention sur ces questions dans les quartiers et dans les écoles.
- 209** Nous agirons pour que les hôpitaux publics correspondant à notre territoire (Bicêtre et Paul-Brousse) voient leurs moyens renforcés.
- 210** Nous agirons pour le maintien et le développement de l'Hôpital Charles-Foix, qui doit rester un pôle d'excellence en matière de gériatrie et s'ouvrir davantage aux besoins de la ville.

B. Dignité pour les populations Roms, réfugiées sur notre territoire !

Depuis plusieurs années, des centaines de personnes, fuyant la misère et les discriminations, trouvent refuge sur notre territoire. Leurs conditions de vie sont particulièrement terribles et relèvent d'un niveau de précarité que nous croyions révolue dans notre pays depuis des décennies. Aujourd'hui, que ce soit sur le terrain Truillot, sur les bords de Seine ou sur des emprises foncières en mutation, ce sont près de 500 personnes qui vivent dans des conditions indignes de notre époque et qui sont stigmatisées, prises à partie : ce sont les nouveaux « boucs émissaires ». Ces conditions de vie sont sensiblement atténuées par la solidarité des militants associatifs et par la mobilisation des services municipaux. Pour autant nous ne pouvons ignorer qu'une partie de la population ivryenne manifeste, face à ces situations, une grande exaspération, notamment liée aux activités de survie qu'elles et ils exercent.

De telles conditions de vie ne sont pas tolérables et doivent se terminer rapidement. Après plusieurs années de luttes en commun avec le Conseil général et les militant-e-s associatifs, nous avons enfin obtenu que l'Etat mette en place un dispositif qui doit conduire à la résorption progressive du campement Truillot. En effet, face à une situation d'une telle gravité et d'une telle urgence, la municipalité ne peut rester seule. C'est bien à l'Etat qu'il revient de résoudre ces situations, à Ivry comme ailleurs.

- | | |
|--|--|
| <p>211 Sur chaque installation, nous agirons pour que dans le cadre de diagnostics sociaux, des solutions relevant du droit commun soient construites pour l'ensemble des personnes.</p> <p>212 Sur le bidonville Truillot, en appui sur ce diagnostic social, la ville accompagnera le relogement de dix familles.</p> <p>213 Nous continuerons à agir pour la tenue d'une table ronde régionale sous la responsabilité de l'Etat.</p> <p>214 Nous mettrons en place un collectif de scientifiques et de chercheurs pour réfléchir et travailler sur l'intégra-</p> | <p>tion de ces populations au droit commun.</p> <p>215 Dans le cadre du travail de mémoire, nous approfondirons la connaissance de l'histoire des Roms, de leur génocide par les Nazis et de 500 ans d'esclavage.</p> <p>216 Nous agirons au plan international pour une meilleure coopération avec les pays d'origine et pour que cessent les discriminations dont ces populations sont victimes, principalement en Roumanie et en Bulgarie.</p> <p>217 Nous mobiliserons les financements de l'Union européenne affectés à cette injustice.</p> |
|--|--|

C. Pour une prise en compte encore plus large des personnes porteuses de handicap dans notre société

La santé et le handicap sont les premières causes de discrimination d'après la Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE) en 2013. A Ivry, la prise en compte dans les politiques municipales des personnes en situation de handicap ne date pas de la loi de février 2005, elle existait déjà au préalable avec comme idée forte celle de défendre l'égalité. Malgré les efforts déployés, nous n'atteindrons pas à l'horizon 2015 tous les objectifs. Cela pose avec force la question du soutien de l'Etat à une politique d'égalité et de reconnaissance des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap. Toutefois, il est nécessaire de continuer à poursuivre la mise en accessibilité de la ville et d'encourager la participation citoyenne des personnes en situation de handicap. La mise en accessibilité seule, même si elle constitue un élément majeur, ne suffira pas. Elle doit être couplée à un changement de regard de la société sur les handicaps.

- 218** Nous réfléchirons, par le biais de la commission d'accessibilité ou d'un groupe d'usagers, au moyen de favoriser et d'encourager la participation des personnes handicapées à la vie de la ville.
- 219** Nous proposerons, en direction du personnel municipal en contact avec le public, des formations sur l'accueil des personnes présentant un handicap, avec une attention particulière aux handicaps mental et psychique. Lorsqu'un service municipal aura bénéficié de cette formation, nous le signalerons aux usagers au moyen d'un logo.
- 220** Nous favoriserons la représentation des personnes handicapées dans les actions culturelles, sportives, citoyennes en mettant en valeur leurs talents.
- 221** Nous poursuivrons les actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, auprès du grand public et auprès du personnel communal. En effet, le changement de regard et la lutte contre les discriminations passent par des actions de sensibilisation.
- 222** Nous développerons des propositions de loisirs, vacances, accès à la culture et au sport auxquelles les personnes handicapées, tout comme les personnes valides, peuvent participer. Nous proposerons des tarifs au quotient familial et un accueil véritablement adapté à tous les types de handicap.
- 223** Nous poursuivrons l'amélioration des cheminements piétons pour la circulation des personnes, qu'elles soient handicapées, âgées, malvoyantes ou avec des poussettes : abaissement des trottoirs, accès aux établissements municipaux recevant du public... Nous poursuivrons les aménagements techniques (sonorisation des feux tricolores, bandes podotactiles, places de stationnement réservées...).
- 224** Nous favoriserons l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, en rendant accessible le centre municipal de santé et en réalisant, en lien avec les professionnels de santé, une plaquette présentant les lieux où les personnes handicapées peuvent être soignées dans la ville (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, dentistes, pharmacies...). En effet, le renoncement aux soins concerne un nombre important de personnes en situation de handicap.
- 225** Nous développerons l'information et l'accompagnement des commerces dans leur mise en accessibilité.
- 226** Nous encouragerons et développerons les possibilités de pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap à tous niveaux (loisirs, découverte ou haut niveau paralympique).
- 227** Nous veillerons à ce que la question du handicap soit intégrée et déclinée dans l'ensemble des politiques municipales de façon cohérente.
- 228** Elu-e-s, nous soutiendrons politiquement les revendications des associations en faveur du handicap : encourageant la participation à la vie de la cité, garantissant un revenu décent, favorisant l'accès aux soins, aux transports, à l'éducation, aux loisirs, aux vacances, à la culture et aux sports.

D. La solidarité au cœur de notre projet

La crise, à Ivry comme ailleurs, frappe de plein fouet un nombre croissant de familles et d'individus. Quelques chiffres : 650 personnes sont en situation de grande précarité, 2 358 enfants vivent sous le seuil de pauvreté (12 % de plus qu'en 2008), 2 700 foyers sont allocataires du RSA, près de 5 000 personnes sont en recherche d'emploi et l'on estime que 120 personnes sont aujourd'hui sans domicile fixe sur notre territoire... Ivry est riche d'une longue tradition de solidarité, mais face à cette crise sans précédent, nos politiques de lutte contre les inégalités ne suffisent plus à endiguer les effets de la crise. Il convient d'orienter des moyens pour lutter contre la pauvreté.

- 229** Nous nous engageons à construire un réseau de lutte contre la pauvreté et la précarité. A l'image de ce que les professionnels de ce secteur ont su développer de manière autonome ces dernières années, la municipalité doit jouer un rôle plus fort dans la mise en mouvement de tous les acteurs institutionnels et associatifs, dans le respect de ce qui existe déjà.
- 230** Nous nous engageons à faire évoluer le rôle du Centre communal d'action sociale (CCAS), afin d'en faire l'outil commun de tous ceux qui agissent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la précarité. Nous rendrons possible la domiciliation administrative des personnes sans domicile au CCAS, afin de permettre l'ouverture des droits sociaux. Cette question sera, bien sûr, travaillée étroitement avec l'association Emmaüs qui assure aujourd'hui cette fonction.

- 231** Nous réaliserons un document d'information qui donne à voir les ressources existantes sur le territoire. Il s'adressera aux acteurs du secteur, mais également aux usagers.
- 232** Nous mettrons en œuvre un dispositif d'accompagnement sur la durée des personnes en difficulté. Les aides ponctuelles données par la commission sociale sont en effet insuffisantes pour résoudre durablement les situations. En appui sur les centres sociaux, dans la proximité, nous mettrons en œuvre des dispositifs d'information et de prévention.
- 233** Nous impulserons, au sein des services de la ville, une plus grande transversalité pour simplifier les démarches des usagers et traiter leurs difficultés en globalité. Dans le même esprit, nous renforcerons le partenariat avec l'ensemble des institutions publiques (Pôle emploi, Espace des solidarités, Caisse d'allocations familiales...).
- 234** Nous avancerons sur la création d'une épicerie sociale et solidaire, qui redonnerait un rôle d'acteurs aux usagers. Ce projet prendra en compte la dimension de la lutte contre le gaspillage alimentaire, par la récupération des invendus, et s'appuiera sur les circuits courts d'approvisionnement. Il développera son action en lien avec le réseau de lutte contre la précarité et la pauvreté.
- 235** Nous réviserons la pratique du quotient familial pour l'étendre à de nouvelles activités et pour envisager un quotient très bas et de transition pour les personnes bénéficiant d'un accompagnement social sur la durée.
- 236** Elu-e-s, forts de ces engagements, nous soutiendrons toutes les luttes qui se donnent pour objet de faire reculer la pauvreté et la précarité et de garantir l'accès aux droits sociaux.

E. Faire reculer les discriminations, renforcer l'égalité, s'enrichir de la diversité

La lutte contre les dominations et les discriminations est un combat permanent pour que chacun-e ait sa place pleine et entière dans notre ville, à égalité avec tou-te-s. Avoir sa place, c'est pouvoir accéder à ses droits, quels que soient son origine, son genre, son âge, son lieu de vie, son accent, son orientation sexuelle, sa couleur de peau... Avoir sa place, c'est être reconnu comme individu, avec ses spécificités, comme une personne qui apporte quelque chose d'unique à notre ville. A l'heure où tout invite au repli sur soi, aux divisions, aux concurrences, nous voulons combattre d'arrache-pied chaque stéréotype, chaque discrimination. Ivry est depuis longtemps, une ville-monde, une ville accueillante et plurielle. La ville intervient avec force et lutte à un haut niveau contre les discriminations. Il faut poursuivre et améliorer encore ce combat, mais surtout, trouver des déclinaisons concrètes sur ces enjeux trop souvent conceptuels : à Ivry, le vivre-ensemble, c'est du quotidien ! Nous voulons valoriser notre ville telle qu'elle est : riche de sa diversité. Nous voulons construire notre ville à notre image : métissée, en perpétuel mouvement. Nous voulons accueillir chaque Ivryen-ne à égalité, dans la reconnaissance mutuelle et le partage dynamique.

- 237** Nous renforcerons toutes les actions et les projets, notamment pédagogiques, de lutte contre toutes les discriminations et contre toutes formes de racisme, de sexisme et d'homophobie.
- 238** Nous développerons un plan de formation à l'attention des agents municipaux, sur la prévention, la détection et le traitement des discriminations.
- 239** Nous travaillerons à mesurer l'ampleur des discriminations sur notre ville et à identifier les leviers pour les combattre.
- 240** Nous agirons pour que la ville d'Ivry soit exemplaire. Nous mettrons en place un travail d'identification des procédures municipales susceptibles d'entraîner une discrimination indirecte, ceci afin de remédier à tout dysfonctionnement.
- 241** Nous soutiendrons les associations souhaitant développer des actions de lutte contre les discriminations.
- 242** Nous organiserons un « Réseau des personnes discriminées » et nous poursuivrons la mise en réseau des professionnels intervenant dans le domaine de la lutte contre les discriminations et de la protection des femmes victimes de violences. Ensemble, nous organiserons des temps de mobilisation collective contre les discriminations.

- 243** Nous poursuivrons notre engagement dans le dispositif « Un toit pour elles », pour le relogement des femmes victimes de violences.
- 244** Nous signerons la Charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes, qui décline un plan d'actions concrètes pour l'égalité dans de nombreux domaines.
- 245** Nous améliorerons les actions en simplifiant et en favorisant l'accessibilité de la ville et de ses services aux personnes handicapé-e-s.
- 246** Nous redynamiserons le Collectif de parrainage des enfants de sans-papiers pour continuer à faire vivre la solidarité avec les personnes sans titre de séjour.
- 247** Nous poursuivrons le combat pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers, avec la proposition d'élire en cours de mandat des conseillers municipaux « associés ».
- 248** Nous réfléchirons à l'organisation d'une Assemblée constituante pour écrire ensemble une « Constitution Ivryenne » reconnaissant les droits de chaque Ivryen-ne, reconnaissant que tout-e Ivryen-ne est citoyen-ne, reconnaissant la pluralité, le métissage, la diversité de notre ville. Ce sera un outil de lutte et de mobilisation contre le racisme.
- 249** Nous renforcerons les liens entre les associations et les services municipaux qui œuvrent pour l'accès aux droits des populations qui en sont les plus éloignées.
- 250** Nous développerons les missions de l'Espace municipal de médiation et d'accès aux droits, spécialisé dans le droit en matière de non-discrimination, en matière de violence faites aux femmes et de droit des étrangers. Il constituera un lieu d'accueil des victimes, d'écoute du fait discriminatoire, de soutien juridique et d'accompagnement.
- 251** Nous concrétiserons la coordination des parcours et des offres d'apprentissage de la langue française. En appui à ce travail, nous réfléchirons à une forme « d'école de toutes les langues », pour permettre de valoriser la centaine de langues parlées à Ivry.
- 252** Nous poursuivrons le dialogue avec l'ensemble des représentants des cultes en prenant appui sur le principe de laïcité. Ce principe implique l'indépendance des institutions républicaines et communales à l'égard des conceptions religieuses, le respect de la liberté de conscience, le droit de chacun-e à pratiquer son culte dans des conditions dignes, ainsi que le droit de n'en pratiquer aucun.
- 253** Nous avancerons sur le projet de création d'un carré musulman au cimetière d'Ivry.
- 254** Nous poursuivrons le travail engagé pour l'émergence d'un lieu culturel et culturel musulman.
- 255** Nous ferons de la mémoire un outil pédagogique au service de la lutte contre le racisme et les discriminations en commémorant les événements douloureux et blessants de l'histoire (génocides, crimes contre l'humanité, esclavage, guerres...) mais aussi en valorisant les solidarités et les luttes menées contre le racisme et le colonialisme.
- 256** Nous travaillerons à la connaissance, la valorisation et la reconnaissance de l'histoire et de la mémoire de l'immigration à Ivry afin de produire une histoire commune et de reconnaître les migrations comme constitutives de l'identité de notre ville.
- 257** Par le travail de mémoire et pendant les cérémonies commémoratives, nous relaterons la participation active des étrangers et des immigrés à Ivry, en France et à l'étranger, qui ont défendu les valeurs de la République.

F. Renforcer le sens du service public

En période de crise, alors que la précarité se développe et que les inégalités explosent sur l'ensemble du territoire, le besoin de services publics se fait cruellement sentir. Le caractère solidaire et redistributif lié au financement du service public, ainsi que sa capacité à aider les plus en difficulté sans objectif de rentabilité économique, rend le développement de celui-ci indispensable. Dans le même temps, plus les conditions de vie des usagers se dégradent, plus leurs rapports aux agents communaux dans l'exercice de leurs missions se complexifient. C'est par son caractère non marchand, par la poursuite de l'intérêt général et par ses objectifs de réponse aux besoins des citoyen-e-s sans discriminations que le service public montre son utilité et son efficacité. Il s'adresse à celles et ceux qui en ont le plus besoin et non seulement à celles et ceux qui en ont les moyens. Les agents de notre service public sont une richesse considérable : nous voulons améliorer l'articulation entre élu-e-s, agents et habitant-e-s, afin que nos politiques publiques soient toujours mieux en adéquation avec les besoins.

- 258** Dans un contexte plein de contradictions, où les difficultés économiques font exploser le besoin de service public et sont en même temps un prétexte pour limiter les dépenses de l'Etat, nous agissons pour faire reconnaître l'importance et l'utilité du service public.
- 259** Nous associerons les agents municipaux au travail d'amélioration du service public, afin de les rendre mieux acteurs du sens et de l'efficacité du service rendu à la population.
- 260** Nous poursuivons le travail de mise en place d'une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).
- 261** Nous poursuivons les actions de prévention des risques professionnels.
- 262** Nous soutiendrons les actions pour une meilleure reconnaissance des qualifications et une amélioration des politiques salariales.
- 263** Sur la base des besoins et attentes exprimées par les usagers, nous engagerons la réflexion sur les horaires d'ouverture des services publics.
- 264** Afin de simplifier l'accès des citoyens au service public, nous poursuivons la dématérialisation des démarches administratives.

Vos observations



Vos observations

■